



Déclaration liminaire Comité Technique Local du 11/10/2021

Monsieur le président,

Le 5 octobre, plus de 160 000 manifestants dans toute la France, Actifs comme retraités, ont exprimé leur mécontentement face aux choix du gouvernement. Issus de tous les secteurs d'activité et de différentes administrations, ils sont venus dire leur ras-le-bol face aux conditions de travail dégradées, aux salaires et aux pensions qui stagnent pendant que le coût de la vie augmente. Ils ont porté également l'importance de services publics forts et accessibles à tous.

La hausse de l'inflation avec les augmentations des matières premières et des énergies, notamment une hausse exorbitante de 60% pour le gaz, l'absence d'augmentation significative des salaires et le gel du point d'indice dans la Fonction publique entraînent une nouvelle baisse du pouvoir d'achat pour la majorité des salariés.

Pourtant de l'argent, il y en a ! Le grand retour de l'évasion fiscale est annoncé par les médias indépendants, avec le scandale des Pandora Papers. Pour information, selon l'OCDE, le montant des actifs détenus à l'étranger par les résidents d'une centaine de pays était évalué en 2019, à 10 000 milliards d'euros. Des milliards, oui, il y en a, pour une infime minorité mais rien du tout pour nous les travailleurs.

L'actualité est riche en annonces en tout genre. Ainsi, par exemple, depuis des années, on connaît la volonté de la DGFIP de réformer le statut du comptable public. La mise en place des contrôles a posteriori et la suppression de l'indemnité de conseil en sont des exemples flagrants. Pour achever ce statut, le législateur souhaite réformer le régime de responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics. Les contrôles internes vont devenir une pièce centrale de l'édifice pour juger du niveau de maîtrise des risques du poste et les sanctions évolueront également. Elles seront constituées d'amendes non rémissibles et non assurables d'une valeur de 6 mois de salaire maximum (au lieu d'un an actuellement, mais pour lesquelles il est possible d'être assuré). Qui sera prêt à travailler la moitié de l'année pour rien !!!

Autre annonce essentielle : Le projet de loi de finances pour 2022 entérine 1485 nouvelles suppressions d'emplois au ministère de l'économie, des finances et de la relance... 9700 emplois auront été détruits à la DGFIP durant cet interminable quinquennat ! Combien de suppression d'emplois vont donc venir s'ajouter en 2022 à la DDFip 77 ? Combien de services déstructurés encore ? Combien de services nationaux seront créés pour tenter de pallier les inévitables défaillances qui ne manqueront de survenir dans les départements ?

Il y a bien une constante qui subsiste à la DGFIP et qui ne se dément pas depuis 2001, c'est la **DESTRUCTION MASSIVE D'EMPLOIS**.

Paradoxalement, sous couvert de la loi dite de transformation de la Fonction Publique, la DGFIP lance une grosse campagne de recrutement de contractuels en lieu et place d'agents titulaires.

La CGT rappelle qu'elle revendique le retrait de la loi de transformation de la Fonction Publique qui autorise le recrutement de contractuels instaurant la précarisation au sein de la Fonction Publique et qui détruit le statut des fonctionnaires. C'est la remise en cause du service public (sa neutralité, son indépendance, sa déontologie...) indissociable du statut qui protège aussi bien les personnels que les usagers contre l'arbitraire et les pressions en tout genre.

Avec le projet « Foncier innovant », Bercy va faire appel à Google pour identifier par l'intelligence artificielle, les bâtiments, les piscines, les terrasses non déclarées sur le territoire à travers un contrat de 12 millions d'euros !!! Faire appel à un gros fraudeur pour en traquer des petits, quelle ironie ! Cependant, nulle trace du marché public, des clauses de ce contrat. Elles sont certainement perdues sur le Dark Net...

Ce partenariat est surprenant et on peut s'interroger sur le traitement des données personnelles qui seront collectées par cette multinationale. De quelle garantie Bercy pense-t-il disposer pour maîtriser cet expert de la valorisation financière de bêta-données ? L'État est à ce point obnubilé par sa volonté d'externaliser, de dissoudre des services de pleine compétence qu'il laisse le loup américain rentrer dans la bergerie !

Pour la CGT finances publiques a demandé aux parlementaires de constituer une commission d'enquête pour faire la lumière sur cet accord passé en catimini entre ce fraudeur patenté qu'est Google et Bercy !

À l'ordre du jour de ce CTL est inscrit la poursuite du démantèlement de nos services et de nos missions

avec le second volet des opérations de restructurations NRP. Elles se traduiront par l'anticipation de la fermeture des trésoreries de MELUN et de SENART pour mettre en place le SGC de MELUN, la création de grosses unités SIP et SIE à MELUN, MEAUX, MONTEREAU, NOISIEL, le transfert des missions PELP de Meaux vers celui de Melun.

Fermetures de services, création d'antenne, transfert de missions : force est de constater que la DDFIP 77 veut aller vite. La pandémie n'est pas encore derrière nous, mais aucun report, aucune pause, aucun répit pour les agents. Ils devront s'adapter, changer, suivre ou non leur mission, dans un climat anxiogène. Dans ces conditions, il est difficile de se projeter dans un avenir serein.

Selon les documents de travail, la création de grands pôles SIP, SIE ou SGC « permettront d'avoir des équipes mieux dimensionnées et de meilleures conditions de vie au travail ». On en doute. Les effectifs, rappelons-le, sont déjà bien affaiblis, par les suppressions d'emplois depuis plusieurs années. Comment s'attendre à de meilleures conditions de travail sans les effectifs nécessaires et les annonces de nouvelles suppressions d'emplois dans 2 mois ? Les SGC de Meaux, Provins, Coulommiers, tout juste créés au 01 janvier 2021, se sont vus amputés, pour les 3 services confondus, de 6 B et de 3 C.

Les SIE de Sénart, Chelles et Provins ont perdu chacun 1 B, quant aux trésoreries de Melun et de Sénart, 1 B et 1 C ont été supprimés en 2021. Alors, oui, on doute de voir les agents travailler dans de meilleures conditions dans ce contexte de sous-effectif chronique, qui accroît la charge de travail.

Par ailleurs, pour certains collègues, ces restructurations auront pour conséquences des trajets domicile-travail plus longs, un changement de métier pas forcément souhaité.

Les antennes, auront quant à elles une durée de vie limitée, 2025 ou 2027. Cela reste bien flou..

Nous vous demandons de nous apporter des précisions sur la pérennité des sites, pôles, antennes et accueils de proximité au sein des centres des finances publiques .

Dans ce qui nous a été présenté en documents de travail :

Il est annoncé des accueils de proximité, notamment les EFS. Pour la CGT, ces «Espaces France Service» (E.F.S.) ne sont qu'un service «boîte aux lettres», un intermédiaire de plus entre l'utilisateur et nos services. Mais qui, à grand renfort de publicité, feront de l'ombre aux services de pleine compétence de la DGFIP. Sur ce point, quel est le volume d'accueil fiscal de ces structures ?

Des accueils de proximité seront mis en place dans les centres des finances publiques de Fontainebleau, Nemours et Roissy-en-Brie.

Avec le recul de celui de Chelles, la CGT fip 77 attendait une fiche détaillée sur la création de ces accueils : effectifs, modalité d'encadrement, missions exercées, éventuellement des plans d'installation des agents susceptibles de rester sur place. Rien de tout cela.

Nous vous demandons de nous apporter des éléments d'organisation et d'effectifs pour les accueils de Fontainebleau, Nemours et de Roissy.

Concernant les plans transmis (pôle SIE de Meaux), aucune signalisation des emplacements des bureaux (notamment pour les open-spaces) ou de la surface occupée.

Le départ de 4 Ehpad de la trésorerie du Bassée-Montois est annoncé pour le SGC de Coulommiers, aucune information n'est donnée sur le nombre d'emploi concerné par ce transfert.

Pour conclure, le NRP suscite beaucoup d'inquiétude voire de la démotivation chez les collègues :

La Direction n'a pas écouté le rejet de cette restructuration de la part des agents et poursuit le démantèlement de nos services , quelles qu'en soient les conséquences à la fois pour les agents et le service public.

La CGT finances publiques dénonce sur le fond et sur la forme les restructurations présentées lors de ce CTL. Elle réaffirme son opposition totale au démantèlement de la DGFIP, du service public. Elle revendique le maintien de tous les services, de toutes les résidences de pleine compétence de la Seine- et-Marne, l'abandon du NRP et de la relocalisation.